

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

est donné par la soussignée, Louise-Anne Belzile, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité, que le conseil municipal à la session ordinaire du 7 septembre 2021, a adopté le règlement 495-2021 intitulé :

RÈGLEMENT 495-2021 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS

Ce règlement est disponible au bureau municipal et sur le site Web de la Municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 22^e jour du mois de septembre de l'an deux-mille-vingt-et-un.



Louise-Anne Belzile, directrice générale/secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise-Anne Belzile, directrice générale/secrétaire-trésorière, résidant à Rimouski, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : - bureau municipal - site Web.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22^e jour du mois de septembre de l'an deux-mille-vingt-et-un.



Louise-Anne Belzile, directrice générale/secrétaire-trésorière